

FAQ (questions fréquemment posées) sur l'Etape Continentale

1. Qu'est-ce que l'Etape Continentale ?

L'étape continentale consiste en **un temps d'écoute et de discernement de l'ensemble du Peuple de Dieu** et de toutes les Églises locales sur une base continentale, menant à une série d'assemblées continentales.

Il ne s'agit pas de reproduire la consultation, l'écoute et le discernement qui ont déjà eu lieu et qui s'adressaient à l'ensemble du peuple de Dieu. Il s'agit plutôt d'un approfondissement de ce processus de discernement par les personnes identifiées pour représenter les Eglises locales dans les processus de pré-assemblée précédant l'Assemblée continentale. Il est clair qu'il y aura des différences d'approche qui tiendront compte des pratiques établies, des éléments culturels et linguistiques, de la géographie et de la logistique de chaque continent.

Cette Etape Continentale est marquée par le **Document pour l'Etape Continentale (DEC)**, qui sera rédigé après une réflexion approfondie sur les synthèses de toutes les Conférences épiscopales, ainsi que des Églises orientales, et des réalités telles que les instituts religieux, les mouvements laïcs, etc. Le DEC sera publié vers la fin du mois d'octobre.

2. Pourquoi cette étape a-t-elle été ajoutée ?

Cette Etape Continentale a été incluse dans ce processus synodal pour souligner le **mouvement dialogique** entre l'Église universelle et les Églises particulières (cf. CIC 328 ; *Communio Notio* n.7). Ce processus implique un discernement sur le thème synodal principal « **comment marchons-nous ensemble aujourd'hui** » et sur ses priorités de façon le plus inclusif possible. Nous sommes convaincus qu'une Église synodale est une Église d'Églises locales avec la vision d'un dialogue et d'une connexion mutuelle entre l'Église universelle et l'Église particulière.

En outre, avec cette démarche, nous entendons **encourager la création ou le renforcement des liens entre Eglises voisines** (cf. *Fratelli Tutti* n.151) car, s'il est vrai que le rapport entre l'Eglise universelle et l'Eglise particulière reste fondamental, il est devenu évident au fil du temps qu'il existe des dynamiques, des tensions, des défis et des particularités historico-culturelles spécifiques et traçables au niveau de chaque continent et de chaque région.

Pour mieux saisir les particularités de cette étape continentale, il est important de **s'éloigner d'une vision purement temporelle et spatiale** (d'abord une étape locale, puis une étape continentale, une étape universelle et enfin une étape de mise en œuvre locale), **pour adopter l'approche dialogique** existant entre l'Église universelle et l'Église particulière (les communautés chrétiennes individuelles d'un territoire circonscrit, dirigées par un évêque, et « dans lesquelles et à partir desquelles subsiste la seule et unique Église catholique » (CIC 328 ; *Communio Notio* n.7) au sein d'un seul et même processus qui implique toujours, mais de manière différenciée, l'ensemble du peuple de Dieu.

3. Quand commence l'étape continentale ?

D'une manière très générale et fonctionnelle, l'Etape Continentale commence après l'étape locale-nationale, qui a principalement débuté le 17 octobre 2021 et s'est achevée le 15 août 2022. Toutefois, il est à espérer que le processus synodal mondial ouvert par le pape François les 9 et 10 octobre 2021 représentera **une continuité entre les étapes et un passage sans discontinuité d'une étape à l'autre**. Il n'y a pas de date de début précise, car dans certaines régions, des activités sont déjà prévues pour coïncider avec l'étape continentale. En outre, certains diocèses et conférences épiscopales ont tenu compte du conseil de la Secrétairerie Générale du Synode de maintenir les personnes et les infrastructures utilisées pour l'écoute et le discernement dans les diocèses, et sont en train de mettre en œuvre certains des fruits de ce processus d'écoute, comme, par exemple, la plus grande implication des laïcs dans les paroisses. Cela est désormais le *modus vivendi* d'une Église synodale.

Tous les continents sont invités à s'assurer qu'ils disposent des personnes et des processus nécessaires pour planifier les étapes qui porteront à la célébration de leur assemblée ecclésiale régionale, à mettre en œuvre celle-ci avant le 31 mars 2023.

4. Il y aura donc cinq réunions continentales ?

Non. Bien que nous parlions de « Etapes Continentales », la subdivision proposée ne correspond pas exactement aux cinq continents. En fait, il est préférable de parler de zones géographiques, qui correspondent généralement aux Rencontres Internationales des Conférences épiscopales (appelées par différents noms : Conseil, Fédération, Symposium...), qui sont les organes ecclésiaux regroupant les Conférences épiscopales (généralement) nationales d'une zone géographique donnée.

Pour ce synode, la subdivision décidée est la suivante :

- 1) Celle exprimée par les 5 Rencontres internationales des Conférences épiscopales (indiquées entre parenthèses), correspondant approximativement aux cinq continents : Europe (CCEE), Amérique latine et Caraïbes (CELAM), Afrique et Madagascar (SECAM), Asie (FABC) et Océanie (FCBCO).
- 2) L'Amérique du Nord (USA+Canada) et le Moyen-Orient (qui verra notamment la contribution des Eglises catholiques orientales).

5. Quel est l'objectif de cette étape continentale ?

L'objectif du Cycle Continental est d'approfondir le discernement sur ce qui a émergé de la phase d'écoute locale et nationale précédente, dans le but **de formuler plus précisément les questions ouvertes, et de mieux étayer et approfondir les idées provenant des Eglises locales, maintenant dans une perspective continentale**. Le DEC aidera à réfléchir à ce qui est ressorti de la consultation du peuple de Dieu dans les Églises locales du monde entier. Cette étape veut aussi être une occasion d'écouter les réalités en marge de l'Église qui n'ont pas été interceptées lors de l'étape précédente. Cette étape **n'est pas encore le moment de suggérer des réponses ni de décider des actions à entreprendre**.

6. Comment cette étape s'inscrit-elle dans le processus synodal ?

Il est important de comprendre que la synodalité était une pratique de l'Église primitive et consiste en une tension et un dynamisme qui appartiennent à l'identité même de l'Église, c'est-à-dire à son être et à son agir. En tant que dynamisme de la vie ecclésiale, c'est un processus **d'apprentissage par la pratique**. Pour cette raison, le processus de redécouverte de ce dynamisme de la vie ecclésiale qui a commencé, pour ce Synode particulier, avec la phase diocésaine **n'a pas, et ne peut avoir une fin, une limite**, une échéance dans laquelle l'acquiescer ou non. La synodalité est comme la communion entre les personnes qui nécessite le oui quotidien des personnes impliquées. Dans ce sens, **il est important de noter que le processus actuel ne se termine pas avec l'étape diocésaine, avec l'étape continentale ou avec la célébration de l'Assemblée du Synode des Évêques, qui sont des événements intégrés dans l'unique dynamique continue de conversion synodale de l'Église**. Chacun est appelé à vivre au quotidien cet appel à la conversion synodale dans sa propre expérience de foi et à poursuivre le travail concret d'écoute-discernement selon les indications de ses pasteurs respectifs.

Concrètement, comme cela a été dit, cette étape continentale n'est pas une étape autonome, mais se veut une continuation du travail d'écoute-discernement du niveau local-national (première étape) avec le travail d'écoute-discernement de l'étape suivante, l'étape universelle, constituée par le Synode des évêques en octobre 2023.

Ce lien sera assuré en travaillant à partir d'un document : le **Document pour l'étape continentale**, anciennement appelé *Instrumentum Laboris I*. Ce document doit être compris comme **une véritable ressource, qui doit faciliter le travail de dialogue, d'écoute et de discernement** au niveau continental. Ce document est le fruit du discernement de la phase précédente (la phase locale) et sera développé à partir des synthèses reçues du niveau local.

Il est important de comprendre le Document pour l'étape continentale non pas comme **un document à amender, à corriger ou à élargir en vue de l'étape universelle, mais comme un véritable guide** pour un discernement permanent, fruit de l'écoute du Peuple de Dieu.

7. Comment et quand ces réunions continentales auront-elles lieu ? Comment les croyants individuels peuvent-ils participer ?

La célébration de l'Étape continentale ne se limite pas à la célébration d'un événement, mais il s'agit d'un véritable processus d'écoute et de discernement au niveau continental, sur la même et unique question de l'ensemble du processus synodal, à savoir : *comment se réalise aujourd'hui, aux différents niveaux (du local à l'universel), ce « marcher ensemble » qui permet à l'Église d'annoncer l'Évangile, selon la mission qui lui a été confiée ?* (DP n° 2). La seule différence réside dans l'approche de cette question dans une perspective continentale, par rapport aux défis posés à la mission de l'Église sur un continent donné.

Ce processus spécifique lié aux Assemblées continentales commence avec la publication du document pour l'étape continentale, attendue pour la fin du mois d'octobre 2022. Ce document sera rendu public et envoyé à tous les évêques du monde. Nous avons le fervent espoir qu'après la publication du Document pour l'étape continentale, les milliers de groupes locaux qui ont été réunis pour l'étape locale prolongeront leur réflexion sur ce document pour continuer à approfondir leurs processus synodaux locaux avec les conseils de leur pasteur. Cependant, il est important de souligner que les principaux sujets de ce processus de pré-assemblée sont les personnes identifiées pour représenter les églises locales à l'Assemblée continentale.

En outre, des groupes de travail continentaux spécifiques seront mis en place ou ont déjà été mis en place pour guider le parcours synodal sur leur propre continent. Ils seront accompagnés d'une Task Force de la Secrétairerie générale du Synode, qui aura pour tâche d'animer l'ensemble du processus continental et de soutenir les assemblées continentales.

Les assemblées continentales auront lieu **entre janvier et mars 2023**. Les contributions (par le biais d'un document final) de ces 7 processus doivent être soumises **avant le 31 mars**.

8. Qui participera aux Assemblées continentales ?

Toutes les Assemblées continentales devraient être des **Assemblées ecclésiales** (de l'ensemble du peuple de Dieu) et pas seulement des Assemblées épiscopales (des évêques seulement). Les participants doivent donc représenter de manière adéquate la variété du peuple de Dieu : évêques, prêtres, diacres, religieux et religieuses, laïcs et femmes. Il s'agit d'un premier fruit du processus synodal en cours, car il correspond au souhait de la majorité des conférences épiscopales consultées à ce sujet par la Secrétairerie générale du Synode.

Toutefois, les évêques sont invités à se réunir en un temps spécifique, probablement à la fin des Assemblées continentales, pour relire collégialement l'expérience synodale vécue à partir de leur charisme et de leur rôle spécifiques, surtout pour reconnaître l'authenticité et la liberté du chemin parcouru devant le Seigneur, plutôt que pour corriger ou ajouter des thèmes et des sujets.

Enfin, puisque les Assemblées continentales poursuivent le travail d'écoute et de discernement de la phase locale, elles sont une bonne occasion d'écouter les personnes ou les groupes qui ont pu être exclus lors de la phase précédente, y compris ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté, de marginalisation (ou ceux qui ont un contact direct avec eux) qui n'ont pas pu être entendus lors de la phase locale.

Nous espérons également la participation de délégués fraternels d'autres confessions chrétiennes et de représentants d'autres religions et traditions religieuses, ainsi que de personnes sans affiliation religieuse mais conscientes de l'importance de « marcher ensemble » également pour nos sociétés. Les groupes de travail continentaux pourraient trouver différents moyens d'assurer une large participation du peuple de Dieu en fonction de leurs réalités et possibilités particulières, mais en

gardant toujours à l'esprit le désir d'une large représentation de la diversité de l'Église dans ces Assemblées.

9. On parle beaucoup des conférences épiscopales et des réunions internationales des conférences épiscopales, mais quel est le rôle des congrégations, associations et mouvements religieux qui ont un niveau continental ou un organe continental ?

A ce stade du processus synodal, certains d'entre eux sont déjà engagés dans la mise en œuvre interne des fruits du temps d'écoute et de discernement de la phase précédente. Pour les assemblées continentales, nous avons demandé aux églises locales d'inclure certains d'entre eux dans leurs délégations.

10. Que se passera-t-il à la fin de l'étape continentale ?

L'étape continentale se terminera dans chaque « continent » par la célébration des assemblées continentales et la rédaction d'un document final de l'étape continentale. Ce document devra être le fruit d'un parcours authentiquement synodal, respectueux du processus synodal effectivement réalisé, reflétant ainsi la voix du Peuple de Dieu du Continent. Des instructions plus précises sur la manière de rédiger ce document seront proposées en même temps que le DEC.

Les 7 documents continentaux seront envoyés, pour le 31 mars, au Secrétariat général du Synode et constitueront la base de *l'Instrumentum Laboris*.

La conclusion de l'étape continentale ne signifie pas la fin du processus synodal du Peuple de Dieu qui a commencé avec la consultation de l'étape locale. Notre cheminement ensemble peut ainsi devenir le fondement de notre participation à l'Église en tant que peuple de Dieu.